



ENVIRONNEMENT



Lancement de l'appel à projet récompensant les meilleures initiatives de l'économie circulaire

L'appel à projet économie circulaire du Département, qui vise à récompenser les meilleurs initiatives en la matière, vient d'être lancé. Les associations oeuvrant dans le secteur de l'économie circulaire peuvent d'ores et déjà déposer leurs projets.

Publié le 07 mai 2025

A travers son ambition d'excellence environnementale, le Conseil départemental de la Dordogne entend favoriser le développement de l'économie et du territoire, tout en respectant les enjeux de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique.

L'Economie circulaire constitue une réponse à ces objectifs car elle vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement (économies d'énergie, réemploi, recyclage, ...) tout en développant le bien-être des individus.

Dès 2021, le Département a renforcé le soutien aux initiatives et investissements réalisés dans ce domaine en mettant en place un appel à projet économie circulaire : il s'agissait d'appliquer un effet levier avec des aides pouvant parfois positivement compléter d'autres financements. Il s'agissait aussi de soutenir les innovations, de permettre les expérimentations locales, de généraliser et de diffuser les bonnes pratiques.

Cet appel à projet est reconduit pour l'année 2025 et les candidatures sont ouvertes. Il s'adresse en direction des associations développant un ou plusieurs principes suivants : partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin de réduire l'utilisation de matières premières et la production de déchets. Que ce soit afin de permettre des expérimentations locales, de généraliser et de diffuser les bonnes pratiques.

Le seuil minimum des investissements pour candidater est de 15 000 €. 4 prix sont proposés : 7 000 € (1^{er} prix), 5 000 € (2^{ème} prix), 3 000 € (3^{ème} prix), et 5 000 € (prix spécial du jury).

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme **demarches.dordogne.fr**, le portail pour les usagers sollicitant le Département : particuliers, associations, et collectivités, **jusqu'au 30 juin 2025** : [Appel à projets annuel – Economie circulaire – Conseil Départemental de la Dordogne – Portail des aides](https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lancement-de-lappel-a-projet-recompensant-les-meilleures-initiatives-de-leconomie-circulaire-22334117?) ([https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?](https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Faidess.dordogne.fr%2Fcatalogue%2Fappel-a-projets-annuel-economie-)

[url=https%3A%2F%2Faidess.dordogne.fr%2Fcatalogue%2Fappel-a-projets-annuel-economie-](https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lancement-de-lappel-a-projet-recompensant-les-meilleures-initiatives-de-leconomie-circulaire-22334117?)

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lancement-de-lappel-a-projet-recompensant-les-meilleures-initiatives-de-leconomie-circulaire-22334117?>

[circulaire%2F&data=05%7C02%7Ce.cousin%40dordogne.fr%7C1a0674d7a9654b0b62a808dd8ca43f8c%7C664aae95c3e84c41b77dd4179a621d59%7C0%7C0%7C638821359273714425%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiilwLjAuMDAwMCIslIAiOiJXaW4zMilskFOljoiTWFpbClldUljoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=9qK0NS%2BH1ZAKUnJchZChxM6vo0%2BPg2Dh3t%2Be5XnViIM%3D&reserved=0\).](https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/lancement-de-lappel-a-projet-recompensant-les-meilleures-initiatives-de-leconomie-circulaire-22334117?&data=05%7C02%7Ce.cousin%40dordogne.fr%7C1a0674d7a9654b0b62a808dd8ca43f8c%7C664aae95c3e84c41b77dd4179a621d59%7C0%7C0%7C638821359273714425%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiilwLjAuMDAwMCIslIAiOiJXaW4zMilskFOljoiTWFpbClldUljoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=9qK0NS%2BH1ZAKUnJchZChxM6vo0%2BPg2Dh3t%2Be5XnViIM%3D&reserved=0).)

L'an dernier, quatre initiatives ont été récompensées par l'appel à projet économie circulaire : l'association « Question de Culture » pour l'ouverture d'une « matériauthèque », l'association « L'attache Rapide » pour son projet de développement d'une plateforme de compostage, et l'association « RAM DAM » pour son projet de structuration et professionnalisation d'une offre de collecte, valorisation, vente, et sensibilisation au sein d'une recyclerie départementale, tandis que l'association « Aide 24 » a obtenu le Prix spécial du jury pour son projet « mousse ».